



INTERPELLATION URGENTE
de la députée Stéphanie Favre, PLR, concernant les requérants d'asile en station
touristique: est-ce bien raisonnable? (14.06.2011) 2.164

L'office de l'aide sociale a conclu avec le propriétaire de l'Hôtel de L'Ours aux Collons un contrat en vue de l'hébergement de 50 personnes relevant du droit d'asile du 15 juin au 30 novembre 2011, soit pour une durée de 5 mois et demi.

Le conseil communal de Vex en a été informé le 8 juin, soit une semaine avant l'arrivée des personnes concernées.

1. Le département trouve-t-il logique qu'on ne laisse qu'une semaine à la commune pour régler les problèmes suivants:
 - organisation d'activités d'occupation
 - gestion de la situation avec les acteurs touristiques et
 - information à la population locale.
2. Le département peut-il confirmer qu'il s'agit essentiellement de familles?
3. Le département peut-il confirmer que les enfants bénéficieront sur place d'un encadrement scolaire approprié organisé par le canton et ne seront pas intégrés à l'école primaire de Vex ni au CO d'Euseigne?
4. Le département peut-il confirmer que la durée du placement est limitée à 5 mois et demi?
5. Pourquoi le département n'a-t-il pas pris contact préalablement avec les acteurs de l'économie touristique locale pour les informer suffisamment tôt et leur permettre de s'adapter à cette nouvelle donne?
6. Plus généralement, comment le Département justifie-t-il de placer des requérants d'asile dans une station touristique?
7. Le Département ne doit-il pas à l'avenir s'interdire de placer des requérants d'asile dans les stations touristiques?
Notion d'urgence:
 - Événement d'actualité: les 50 personnes relevant du droit d'asile arriveront dans la station des Collons le 15 juin.
 - Imprévisible: l'événement a été relaté dans la presse le onze juin et le conseil communal en a été informé le huit juin dernier.
 - Réaction ou mesure immédiate: selon les réponses, le Département et la commune pourraient être amenés à agir rapidement.

Sion, le 14 juin 2011
(09h05)

Stéphanie Favre, députée